

## **COMITÉ DES CLUBS OJOI DE CLUB**

**OBJECTIF :** Parrainer des clubs Octogones (secondaires 3 à 5 ainsi que la première année du cégep), Optimistes Juniors (4<sup>e</sup> année à la 2<sup>e</sup> année du secondaire) et Alpha (1<sup>ère</sup> à la 3<sup>e</sup> année du primaire) de la collectivité. Susciter la formation de nouveaux clubs OJOI et aider à la survie des clubs existants parrainés par le club.

**PERSONNEL :** Le comité devrait compter de trois à quatre membres y compris le président. Les membres devraient avoir de la facilité à communiquer avec les jeunes. Le « parrain » est la personne (ou le club) qui a l'œil sur le club OJOI. Le « conseiller » est l'adulte responsable qui rencontre et travaille de près avec le club OJOI.

**DEVOIRS / RESPONSABILITÉS :**

- Agir en tant qu'agent de liaison entre le club Optimiste parrain et le club OJOI :
  - Aider le club OJOI à remplir tous les formulaires requis ainsi que les demandes de reconnaissance;
  - Communiquer à la fois avec le club Optimiste parrain et le club OJOI;
  - Aider à la collecte et au paiement des cotisations internationales;
  - Commander les fournitures et le matériel nécessaires pour le club OJOI.
- Aider à la préparation de la délégation du club OJOI à assister au congrès du district et au congrès international OJOI.
- Planifier des activités conjointes entre le club OJOI et le club Optimiste parrain et y participer.

**PLAN D'ACTION :** Trouver comment influencer le plus efficacement possible les jeunes de la collectivité par la fondation de clubs OJOI.

- a) Qu'est ce qui doit être fait?
- b) Qui doit le faire?
- c) Quand est-ce que ce sera fait?